AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PERIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION RHONE - ALPES
(AIN, ARDECHE, DROME, ISERE, LOIRE, RHONE, SAVOIE, HAUTE-SAVOIE)

11, Rue de la Vigilance — 69 - LYON-3e
Tél. 60-66-24 et 60-69-55

ABONNEMENT ANNUEL : 25 F
C.C.P. LYON 9431-17
Régisseur Avances et Recettes D.D.A.
51, Av. Maréchal-Foch - LYON-6e

Lisez sur l'enveloppe de ce bulletin le numéro de votre région

1er supplément au Bulletin nº 104 de Mai 1969 13 Mai 1969 page *4

VIGNE

AVERTISSEMENTS

MILDIOU - Les traitements effectués avant les pluies du 4 au 6 Mai ne seront renouvelés pour l'instant que dans les situations les plus favorables à la maladie où se déclarent habituellement les premiers foyers.

BLACK-ROT - (zônes contaminées)- Renouveler les traitements appliqués avant les pluies du 4 au 6 .

VERS DE LA GRAPPE - Sur les seuls cépages où les grappes seront apparentes aux dates indiquées, un traitement contre la 1re génération devra être appliqué aux dates suivantes:

- Régions 131 - 132 - 133 - 142 - 143 - 145 - 152 :
  - dès réception en traitement préventif,
  - entre le 20 et le 25 Mai avec les produits dits "curatifs".
- Régions 124 - 134 - 141 - 147 :
  - entre le 19 et le 22 Mai en "préventif"
  - entre le 25 et le 30 Mai en "curatif".

INFORMATIONS

OIDIUM - Les conditions climatiques redeviennent favorables à la maladieet, suivant le développement de la végétation , la protection devra être entreprise ou poursuivie.

ARAIGNEES ROUGES - Surveiller leur prolifération et traiter le cas échéant.

ARBRES FRUITIERS

AVERTISSEMENTS

TAVELURES - Sur Pommiers et Poiriers, les apparitions les plus massiges de taches primaires sont attendues autour du 17 Mai. La protection devra être parfaite à cette date et en particulier devront êtres renouvelés les traitements appliqués avant le 7 ou même avant d'autres fortes précipitations survenues depuis cette date.

ANTHRACNOSE DU CERISIER - Renouveler dans les limites autorisées les traitements appliqués avant les pluies du 4 au 6 Mai.

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux : A.PITHIOUD .
Le Contrôleur chargé des Avertissements Agricoles : P.LATARD .

Imprimerie de la Station Rhône-Alpes; Directeur-gérant : L.BOUYX .

P60